

Qu'est-ce qu'un synode ?

Un synode, une démarche synodale, qu'est-ce que c'est ?

Dans l'Eglise catholique, les synodes existent depuis les origines du christianisme.

Le mot, de racine grecque - *hodos* (chemin) et *sun* (avec) – signifie « *faire route ensemble* ».

Un synode est seulement diocésain, donc pour un diocèse précis, ou universel, c'est-à-dire pour l'Eglise entière. Ainsi les synodes réguliers des évêques, convoqués par le pape.

C'est en 1983 que le Code de droit canonique a ouvert aux laïcs la participation au synode, jusque-là réservé aux seuls ministres ordonnés.

Synode diocésain.

C'est une réunion de prêtres, de diacres et de baptisés dans leurs diversité, décidée par l'évêque du diocèse. Après avoir consulté les différents conseils qui l'entourent pour sa mission, l'évêque annonce à tout le diocèse sa décision de convoquer un synode pour travailler sur tous les domaines de la vie en Eglise et de sa mission dans la société. Un tel travail de tout le diocèse demande beaucoup de temps et d'organisation. Un synode durera souvent des années.

Démarche synodale

Elle se limite à quelques dimensions de l'apostolat des chrétiens que l'évêque du diocèse appelle à approfondir, pour rester fidèle à l'Évangile et répondre concrètement à des attentes de nos frères et sœurs, quels qu'ils soient, aujourd'hui. Le temps d'une démarche synodale est beaucoup plus court que celui d'un synode. De nombreux diocèses préfèrent cette forme.

Elle s'inspire des règles de constitution, d'organisation et de fonctionnement d'un synode diocésain.